COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION PROXIMUS			
Forme juridique ¹ : S.A. de droit public Adresse: Boulevard du Roi Albert II-Koning Albert II laan		N°	·; 27
Code postal: 1030 Commune: Bruxelle	s 3		
Pays: Belgique			
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de	Bruxelles, néérlandopho	one	
Adresse Internet :			
Adresse e-mail :			
	Numéro d'entrepri	se	0202.239.951
DATE 03/05/2021 de dépôt du document le ple constitutif et modificatif(s) des statuts.	us récent mentionnant la date	e de publication d	les actes
Ce dépôt concerne ³ :			
X les COMPTES ANNUELS en EUROS 4	approuvés par l'assemble	ée générale du	19/04/2023
X les AUTRES DOCUMENTS			
relatifs à		ا ا	
l'exercice couvrant la période du	01/01/2022	au	31/12/2022
l'exercice précédent des comptes annuels du	01/01/2021	au	31/12/2021
Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / -ne-sont-	pas ⁵ identiques à ceux pu	ubliés antérieuren	nent.
Nombre total de pages déposées: 67 Num	éros des sections du docume	ent normalisé non	déposées parce que sans
objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.5.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15 Signature (nom et qualité) BOUTIN Guillaume Administrateur délégué		Signature (nom/et quali DECLERCK Si Président	tefaan

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés,

⁵ Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

BOUTIN Guillaume, CEO et Administrateur Délégué Avenue Maréchal Ney 155, 1180 Bruxelles, BELGIQUE

DE CLERCK Stefaan, Président du Conseil d'Administration Damkaai 7, 8500 Courtrai, BELGIQUE

DE GUCHT Karel, President of the Brussels School of Governance (BSoG) & Administrateur de sociétés Hoogstraat 9, 9290 Berlare, BELGIQUE Administrateur

de MAHIEU Béatrice, CEO BeCode

Pierre Marchandstraat 51, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique Administrateur

HANARD Audrey, Présidente du Conseil d'Administration de bpost 94 Clapham Common South Side, Ground Flat, SW49DN London, ROYAUME-UNI Administrateur

OUASSARI Ibrahim, CEO MolenGeek

Meiselaan 36, 1880 Kapelle-op-den-Bos, BELGIQUE Administrateur

TILLEKAERTS Claire, Administrateur de sociétés

Ter Ramenlaan 11, 9070 Destelbergen, BELGIQUE Administrateur

Ont été nommés administrateurs sur proposition d'actionnaires autres que l'Etat belge:

DEMUELENAERE Pierre, Administrateur de sociétés

Rue des Couteliers 24, 1490 Court Saint-Etienne, BELGIQUE Administrateur

DE PRYCKER Martin, Partner Qbic Fund et Administrateur de sociétés

De Cauwerstraat 41, 9100 Sint-Niklaas, BELGIQUE

Administrateur

RUTTEN Catherine, Vice-President International, Government Affairs & Public Policy Vertex Pharmaceuticals Avenue Emile Van Becelaere 107, 1170 Watermael-Boitsfort, BELGIQUE Administrateur

SONNE Joachim, Financial Advisor

12 Tyrawley Road, UK - London SW6 4 QQ, ROYAUME-UNI Administrateur

TOURAINE Agnès, Chef d'entreprise

5 Rue de Budé, 75004 Paris, FRANCE Administrateur

VANDENBORRE Catherine, Chief Financial Officer Elia

Clos du Champ de Bourgeois 11, 1330 Rixensart, BELGIQUE Administrateur

VAN DEN HOVE Luc. President & CEO imec

Jachthuislaan 29, 3210 Lubbeek, BELGIQUE

Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

DELOITTE, Réviseurs d'entreprises SRL

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, BELGIQUE

Président du Collège des Commissaires Numéro d'entreprise : BE 0429.053.863

Numéro de membre auprès de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises : B00025

Représenté par Koen Neijens

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, BELGIQUE

Réviseur d'entreprises

Numéro de membre auprès de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises : IBR A02022 (Koen Neijens)

DEBUCQUOY Jan, Conseiller à la Cour des Comptes

Oude Sint-Gommarusstraat 27, 2800 Mechelen, BELGIQUE

Commissaire

GUIDE Dominique, Conseiller à la Cour des Comptes

Rue Léon Théodor 166, 1090 Bruxelles (Jette), BELGIQUE

Commissaire

Luc CALLAERT SRL

Zwaluwstraat 117, 1840 Londerzeel (Malderen), Belgique

Commissaire

Numéro d'entreprise : BE 0463.716.022

Numéro de membre auprès de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises : B00342

Représenté par Luc Callaert

Zwaluwstraat 117, 1840 Londerzeel (Malderen), Belgique

Numéro de membre auprès de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises : A01123

N°	0202.239.951		C-ca	p 2.2	
----	--------------	--	------	-------	--

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels --ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

^{*} Biffer la mention inutile.

^{**} Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	7.578.881.025	6.464.427.059
Immobilisations incorporelles	6.2	21	2.300.451.207	1.830.972.324
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3.264.228.814	2.889.256.262
Terrains et constructions		22	94.751.301	94.930.102
Installations, machines et outillage		23	3.068.415.104	2.697.468.869
Mobilier et matériel roulant		24	10.242.267	9.236.814
Location-financement et droits similaires		25	64.626.917	54.222.862
Autres immobilisations corporelles		26	10.690.194	12.680.067
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	15.503.031	20.717.548
	6.4 /			
Immobilisations financières	6.5.1	28	2.014.201.004	1.744.198.473
Entreprises liées	6.15	280/1	1.936.416.980	1.695.274.928
Participations		280	1.936.416.980	1.695.274.928
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	76.227.688	47.362.837
Participations		282	76.227.688	47.362.837
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	1.556.336	1.560.708
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.556.336	1.560.708

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	960.373.964	1.290.861.308
Créances à plus d'un an		29	12.468	12.468
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	12.468	12.468
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	166.656.667	116.526.041
Stocks		30/36	147.874.856	100.282.928
Approvisionnements		30/31	52.354.830	39.064.519
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	95.520.026	61.218.409
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	18.781.811	16.243.113
Créances à un an au plus		40/41	409.449.739	702.558.050
Créances commerciales		40	358.204.911	370.596.111
Autres créances		41	51.244.828	331.961.939
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	141.714.271	263.138.718
Actions propres		50	140.415.153	261.963.835
Autres placements		51/53	1.299.118	1.174.883
Valeurs disponibles		54/58	189.449.599	154.534.596
Comptes de régularisation	6.6	490/1	53.091.220	54.091.435
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	8.539.254.989	7.755.288.367

C-cap 3.2 N° 0202.239.951

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	1.565.553.728	1.622.935.916
Apport	6.7.1	10/11	1.000.000.000	1.000.000.000
Capital Capital souscrit		100	1.000.000.000 1.000.000.000	1.000.000.000 1.000.000.000
Capital souscill Capital non appelé		100	1.000.000.000	1.000.000.000
		111		
En dehors du capital				
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	247.356.855	369.386.693
Réserves indisponibles		130/1	240.971.328	362.300.080
Réserve légale		130	100.000.000	100.000.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	140.415.153	261.963.835
Soutien financier		1313		
Autres		1319	556.175	336.245
Réserves immunisées		132	6.385.527	7.086.613
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	317.460.884	253.549.223
Subsides en capital		15	735.989	
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net 7		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	505.594.630	609.850.984
Provisions pour risques et charges		160/5	504.754.378	609.022.366
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	206.039	926.039
Autres risques et charges	6.8	164/5	504.548.339	608.096.327
Impôts différés		168	840.252	828.618

 $^{^{6}\,}$ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	6.468.106.631	5.522.501.467
Dettes à plus d'un an	6.9	17	3.349.197.263	2.879.457.642
Dettes financières		170/4	2.691.750.286	2.795.454.516
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	2.244.051.289	2.342.169.155
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	34.846.143	51.969.032
Etablissements de crédit		173	400.000.000	400.000.000
Autres emprunts		174	12.852.854	1.316.329
Dettes commerciales		175	657.446.977	84.003.126
Fournisseurs		1750	657.446.977	84.003.126
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	3.042.766.782	2.561.761.889
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	241.492.548	129.333.998
Dettes financières		43	1.315.041.509	1.045.229.515
Etablissements de crédit		430/8		150.000.000
Autres emprunts		439	1.315.041.509	895.229.515
Dettes commerciales		44	874.265.991	842.783.457
Fournisseurs		440/4	874.265.991	842.783.457
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	4.132.115	4.026.927
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	342.376.757	269.183.828
Impôts		450/3	170.262.888	105.678.547
Rémunérations et charges sociales		454/9	172.113.869	163.505.281
Autres dettes		47/48	265.457.862	271.204.164
Comptes de régularisation	6.9	492/3	76.142.586	81.281.936
TOTAL DU PASSIF		10/49	8.539.254.989	7.755.288.367

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	4.352.819.339	4.252.317.696
Chiffre d'affaires		6.10	70	3.770.228.148	3.756.530.706
En-cours de fabrication, produits finis et comman cours d'exécution: augmentation (réduction)	des en (+)/(-)		71	2.538.698	494.326
Production immobilisée			72	454.041.321	417.695.283
Autres produits d'exploitation		6.10	74	71.089.695	54.771.460
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	54.921.477	22.825.921
Coût des ventes et des prestations			60/66A	4.045.738.033	3.971.159.376
Approvisionnements et marchandises			60	576.989.994	566.395.052
Achats			600/8	624.200.750	589.232.165
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	-47.210.756	-22.837.113
Services et biens divers			61	1.350.532.538	1.315.276.713
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	830.990.422	793.663.159
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles corporelles	s et		630	1.237.512.970	1.238.502.845
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		6.10	631/4	-15.930.454	-4.405.143
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	-1.529.459	11.919.069
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	49.356.684	43.115.198
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de restructuration	frais de (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	17.815.338	6.692.483
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	307.081.306	281.158.320

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	367.898.268	275.498.500
Produits financiers récurrents			75	367.898.268	234.494.740
Produits des immobilisations financières			750	340.472.007	220.000.011
Produits des actifs circulants			751	4.061.942	3.006.068
Autres produits financiers		6.11	752/9	23.364.319	11.488.661
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		41.003.760
Charges financières			65/66B	207.175.200	62.352.312
Charges financières récurrentes		6.11	65	205.957.087	62.092.304
Charges des dettes			650	53.382.983	50.288.170
Réductions de valeur sur actifs circulants autre stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	es que (+)/(-)		651	124.252.049	-14.337.403
Autres charges financières	(')' ()		652/9	28.322.055	26.141.537
Charges financières non récurrentes		6.12	66B	1.218.113	260.008
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	467.804.374	494.304.508
Prélèvement sur les impôts différés			780	240.645	233.695
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	115.764.408	117.244.662
Impôts			670/3	118.898.523	120.156.820
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fis	scales		77	3.134.115	2.912.158
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	352.280.611	377.293.541
Prélèvement sur les réserves immunisées			789	701.086	701.085
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	352.981.697	377.994.626

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	606.530.920	679.137.665
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	352.981.697	377.994.626
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	253.549.223	301.143.039
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	123.084.706	863.872
sur l'apport		791		
sur les réserves		792	123.084.706	863.872
Affectation aux capitaux propres		691/2	1.755.953	14.214.160
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	1.755.953	14.214.160
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	317.460.884	253.549.223
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	410.398.789	412.238.154
Rémunération de l'apport		694	387.008.570	387.522.929
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696	23.390.219	24.715.225
Autres allocataires		697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxx	3.595.747.612
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	1.111.147.339	
Cessions et désaffectations	8032	226.418.563	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042	2.443.485	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	4.482.919.873	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxx	2.752.042.674
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	417.124.223	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092	1.558.565	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	226.418.563	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112	1.076.981	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	2.945.383.880	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	1.537.535.993	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valour dia aministra au tampa da Rayansia	00500		5 007 040 470
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	XXXXXXXXXXXXXX	5.027.843.478
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	108.302.161	
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	5.136.145.639	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxx	4.040.576.093
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	330.454.331	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093	2.200.000	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	4.373.230.424	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	762.915.215	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxx	376.641.938
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	234.657	
Cessions et désaffectations	8171	44.748	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	376.831.847	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxx	281.711.837
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	413.457	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	44.748	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	282.080.546	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		94.751.301	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INCTALLATIONS MACHINES ET OUTILLAGE				
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxx	11.212.140.610
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	862.505.360	
Cessions et désaffectations		8172	674.102.475	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182	-2.443.485	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	11.398.100.010	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'é	exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxx	8.514.671.741
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	470.001.898	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292	20.194.713	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	674.106.465	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312	-1.076.981	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'é	exercice	8322	8.329.684.906	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCI	CE	(23)	3.068.415.104	

		Exercice	Exercice précédent
,			
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxx	55.640.932
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	6.406.849	
Cessions et désaffectations	8173	8.773.904	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	53.273.877	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxx	46.404.118
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	4.565.086	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293	836.310	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	8.773.904	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	43.031.610	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	10.242.267	

C-cap 6.3.4

Ν°	0202.239.951	
1.4	1 0202.233.331	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES	•			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	xxxxxxxxxxxxx	60.921.110
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164	19.752.688	
Cessions et désaffectations		8174	219.963	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	80.453.835	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			İ	
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exe	ercice	8324P	xxxxxxxxxxxxx	6.698.248
Mutations de l'exercice				
Actés		8274	9.348.632	
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8304	219.963	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exe	ercice	8324	15.826.917	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	64.626.918	
Dont				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252	64.626.918	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxx	240.522.189
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	3.656.815	
Cessions et désaffectations		8175	9.747.297	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	234.431.707	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'ex	xercice	8325P	xxxxxxxxxxxxx	227.842.121
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	5.605.342	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295	37.357	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305	9.743.307	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'ex	xercice	8325	223.741.513	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	10.690.194	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VE	ERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	20.717.548
Mutations de l'exercice			ŀ	
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166		
Cessions et désaffectations		8176	5.214.517	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	15.503.031	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'é	exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'é	exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCI	CE	(27)	15.503.031	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
,				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	xxxxxxxxxxxxx	1.803.839.708
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361	388.131.910	
Cessions et retraits		8371	147.450.010	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	2.044.521.608	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	xxxxxxxxxxxxx	108.104.628
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521	108.104.628	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	xxxxxxxxxxxxx	460.152
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541	-460.152	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	1.936.416.980	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU L'EXERCICE	TERME DE	8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392P	xxxxxxxxxxxx	53.965.066
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8362	29.830.000	
Cessions et retraits		8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8392	83.795.066	
Plus-values au terme de l'exercice		8452P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8412		
Acquises de tiers		8422		
Annulées		8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice		8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522P	xxxxxxxxxxxxx	5.863.822
Mutations de l'exercice				
Actées		8472	965.149	
Reprises		8482		
Acquises de tiers		8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8522	6.828.971	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552P	xxxxxxxxxxxx	738.407
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8552	738.407	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(282)	76.227.688	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCE	ES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		283P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8582	90.000	
Remboursements		8592		
Réductions de valeur actées		8602	90.000	
Réductions de valeur reprises		8612		
Différences de change	(+)/(-)	8622		
Autres	(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES A L'EXERCICE	U TERME DE	8652	76.227.688	

0202.239.951 C-cap 6.4.3

N°

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS Valeur d'acquisition au terme de l'exercice Acquisitions de l'exercice Acquisitions au terme de l'exercice Acquisitions au terme de l'exercice Acquisition au terme de l'exercice Plus-values au terme de l'exercice Plus-values au terme de l'exercice Acrées Acquises de tiers Acquises de tiers Acquises de tiers Acquises de tiers Acquises de l'exercice Acrées Réductions de l'exercice Acrées Acquises de tiers Acquises			Codes	Exercice	Exercice précédent
Mutations de l'exercice		NS ET			
Acquisitions Sassa Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	xxxxxxxxxxxx		
Cessions et retraits	Mutations de l'exercice				
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8383 Valeur d'acquisition au terme de l'exercice 8393 Plus-values au terme de l'exercice 8453P x000000000000000000000000000000000000	Acquisitions		8363		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	Cessions et retraits		8373		
Plus-values au terme de l'exercice	Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Mutations de l'exercice 8413 Acquisses de tiers 8423 Annulées 8433 Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8442 Plus-values au terme de l'exercice 8453 Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523P XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Actées	Plus-values au terme de l'exercice		8453P	xxxxxxxxxxxx	
Acquises de tiers	Mutations de l'exercice				
Annulées Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8443 Plus-values au terme de l'exercice 8523P xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	Actées		8413		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8443 Plus-values au terme de l'exercice 8453 Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523P xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	Acquises de tiers		8423		
Plus-values au terme de l'exercice 8453 Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523P Mutations de l'exercice 8473 Actées 8483 Reprises 8483 Acquises de tiers 8503 Annulées à la suite de cessions et retraits 8503 Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) Montants non appelés au terme de l'exercice 8523 Montants non appelés au terme de l'exercice 8553P Mutations de l'exercice 8553 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES (284) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE 285/8P xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	Annulées		8433		
Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523P XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Mutations de l'exercice 8473 Actées 8483 Reprises 8493 Acquises de tiers 8493 Annulées à la suite de cessions et retraits 8503 Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8513 Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523 Montants non appelés au terme de l'exercice 8553P Mutations de l'exercice 8553 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES 285/8P xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Actées	Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	xxxxxxxxxxxx	
Reprises	Mutations de l'exercice				
Acquises de tiers Annulées à la suite de cessions et retraits Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8513 Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523 Montants non appelés au terme de l'exercice (+)/(-) 8543 Mutations de l'exercice (+)/(-) 8543 Montants non appelés au terme de l'exercice 8553 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE Additions Remboursements Réductions de valeur actées Réductions de valeur actées Réductions de valeur reprises Différences de change Autres (+)/(-) 8623 Autres VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) 1.560.708 1.560.708 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 190.320 8693 194.692 8613 PALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (286/8) 1.556.336	Actées		8473		
Annulées à la suite de cessions et retraits Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8513 Réductions de valeur au terme de l'exercice 8523 Montants non appelés au terme de l'exercice (+)/(-) 8543 Mutations de l'exercice (+)/(-) 8543 Montants non appelés au terme de l'exercice VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE Additions Additions Remboursements Réductions de valeur actées Réductions de valeur actées Réductions de valeur reprises Différences de change (+)/(-) Autres (+)/(-) 8623 Autres VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) 1.560.708 1.560.708 1.560.708 1.560.708 1.560.708 1.560.336 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336	Reprises		8483		
Transférées d'une rubrique à une autre	Acquises de tiers		8493		
Réductions de valeur au terme de l'exercice Montants non appelés au terme de l'exercice Mutations de l'exercice (+)/(-) 8553 Montants non appelés au terme de l'exercice 8553 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE Additions Additions Additions Réductions de l'exercice Additions Réductions de valeur actées Réductions de valeur reprises Différences de change Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) 285/8P XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Montants non appelés au terme de l'exercice Mutations de l'exercice (+)/(-) 8543 Montants non appelés au terme de l'exercice VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE Additions de l'exercice Additions Additions Additions Additions de valeur actées Réductions de valeur reprises Différences de change Autres (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) 285/8P XXXXXXXXXXXXXXX 1.560.708 1.560.708 1.560.708	Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Mutations de l'exercice (+)/(-) 8543 Montants non appelés au terme de l'exercice 8553 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES 285/8P VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE 285/8P Mutations de l'exercice 8583 Additions 8583 Remboursements 8593 Réductions de valeur actées 8603 Réductions de valeur reprises 8613 Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE (285/8) 1.556.336	Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE Additions de l'exercice Additions Remboursements Réductions de valeur actées Réductions de valeur reprises Différences de change Autres VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) 285/8P XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	xxxxxxxxxxxx	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (284) AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES 285/8P VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE 285/8P Mutations de l'exercice 3583 Additions 8583 190.320 Remboursements 8593 194.692 Réductions de valeur actées 8603 Réductions de valeur reprises 8613 Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE 1.556.336	Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE Additions de l'exercice Additions Remboursements Réductions de valeur actées Réductions de valeur reprises Différences de change Autres (+)/(-) Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE 285/8P xxxxxxxxxxxxx 1.560.708 Mutations de l'exercice 8583 190.320 Remboursements 8593 194.692 Réductions de valeur actées 8603 Réductions de valeur reprises 8613 Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE 1.556.336	VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
Mutations de l'exercice 8583 190.320 Remboursements 8593 194.692 Réductions de valeur actées 8603 Réductions de valeur reprises 8613 Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE 1.556.336	AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
Additions	VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxx	1.560.708
Remboursements 8593 194.692 Réductions de valeur actées 8603 Réductions de valeur reprises 8613 Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Mutations de l'exercice				
Réductions de valeur actées Réductions de valeur reprises B603 Réductions de valeur reprises B613 Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Additions		8583	190.320	
Réductions de valeur reprises Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Remboursements		8593	194.692	
Différences de change (+)/(-) 8623 Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Réductions de valeur actées		8603		
Autres (+)/(-) 8633 VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Réductions de valeur reprises		8613		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (285/8) 1.556.336 RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Différences de change		8623		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE	Autres	(+)/(-)	8633		
			(285/8)	1.556.336	
		J TERME DE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	directement		par les filiales	Comptes	Code	Capitaux propres	Résultat net	
D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	annuels arrêtés au	devise	(+) o (en ui	
Connectimmo S.A. Société à responsabilité limitée Boulevard du Roi Albert II 27 1030 Bruxelles 3					31/12/2021	EUR	598.271.679	20.219.792
Belgique 0477.931.965		4.865.300	100,00	0,00				
Proximus Opal S.A. Société à responsabilité limitée Boulevard du Roi Albert II 27 1030 Bruxelles 3 Belgique 0861.585.672					31/12/2021	EUR	530.169.425	39.989.164
		620	100,00	0,00				
Proximus Luxembourg SA Société à responsabilité limitée rue du Puits Romain 18 8070 Bertrange Luxembourg					31/12/2021	EUR	136.670.083	15.728.749
Proximus ICT S.A. Société à responsabilité limitée Boulevard du Roi Albert II 27 1030 Schaerbeek Belgique		245.340	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	54.078.617	2.545.158
0826.942.915								
Telindus-Isit B.V. Société à responsabilité limitée Krommewetering 7 3543 AP Utrecht Pays-Bas		4.340	100,00	0,00	31/12/2020	EUR	30.308.000	3.231.000
Belgian Mobile ID S.A. Société à responsabilité limitée Place Sainte Gudule 5		42.677	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	19.493.385	-3.418.583
1000 Bruxelles 1 Belgique 0541.659.084								
		90.404	15,00	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète	Droit	s sociaux d	létenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	Noture	directer	nent	par les filiales	Comptes annuels	Code	Capitaux propres	Résultat net
D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	arrêtés au	devise	(+) o (en ui	
Proximus Media House S.A.					31/12/2021	EUR	59.612.032	2.294.998
Société à responsabilité limitée								
Rue Carli 2								
1140 Bruxelles 14								
Belgique 0875.092.626								
0875.092.626								
		20.000	100,00	0,00				
Synductis C.V.B.A.					31/12/2021	EUR	21.700	0
Société coopérative à responsabilité limitée								
Brusselsesteenweg 199								
9090 Melle								
Belgique 0502.445.845								
0502.445.845								
		310	16,67	0,00				
Experience@work C.V.B.A.					31/12/2021	EUR	139.450	-6.386
Société coopérative à responsabilité limitée								
Minderbroedergang 12								
2800 Mechelen								
Belgique								
0627.819.632								
		30	30,00	0,00				
Tessares S.A.					31/12/2021	EUR	5.612.776	-1.406.592
Société à responsabilité limitée					01/12/2021		0.0.12.770	
Rue Louis de Geer 6								
1348 Louvain-la-Neuve								
Belgique								
0600.810.278								
		43.200	23,18	0,00				
BE-Mobile NV					31/12/2021	EUR	24.360.882	-2.454.347
Société à responsabilité limitée								
Kardinaal Mercierlaan 1 , boîte A								
9090 Melle								
Belgique								
0881.959.533								
		177.357	56,43	36,31				
Co.Station Belgium NV					31/12/2021	EUR	-1.042.704	-1.558.067
Société à responsabilité limitée								
Sinter-Goedelevoorplein 5								
1000 Bruxelles 1								
Belgique								
0599.786.434								
		4.000	20,00	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	directement		par les filiales	Comptes	Code	Capitaux propres	Résultat net	
D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	annuels arrêtés au	devise	(+) of (-) (en unités)	
Cascador BVBA					31/12/2021	EUR	10.090.347	-7.942
Société privée à responsabilité limitée Kardinaal Mercierlaan 1 , boîte A 9090 Melle Belgique 0648.964.048								
MWingz BV		4.300	100,00	0,00				
Société à responsabilité limitée Simon Bolivardlaan 34 1000 Bruxelles 1 Belgique 0738.987.372					31/12/2021	EUR	5.278.991	1.284.029
		1.600.000	50,00	0,00				
Fiberklaar Midco BV					31/12/2021	EUR	59.999.569	-531
Société à responsabilité limitée Raymonde de Larochelaan 13 9051 Sint-Denijs-Westrem Belgique 0760.489.106								
		596.299	49,70	0,00				
Belgacom International Carrier Services Société anonyme					31/12/2021	EUR	269.998.511	51.313.147
Koning AlbertII laan 27 1030 Bruxelles 3 Belgique 0866,977,981								
		403.860	42,40	58,60				
Unifiber Midco						EUR	0	0
Société anonyme Drève Richelle 161 1410 Waterloo Belgique 0771.814.647								
		4.499	49,99	0,00				
Mobile Vikings Société anonyme Kempische steenweg 309 , boîte 1 3500 Hasselt Belgique 0886.946.917					31/12/2021	EUR	23.675.866	11.493.986
		10.000	100,00	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	directement		par les filiales	Comptes	Code	Capitaux propres	Résultat net	
D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	annuels arrêtés au	devise	(+) of (-) (en unités)	
Ads & Data					31/12/2021	EUR	1.791.219	1.009.326
Société anonyme Harensesteenweg 226 1800 Vilvoorde Belgique 0809.309.701		8.694	11,20	0,00				
:1500		0.094	11,20	0,00				
i.LECO Société anonyme Kleinhoefstraat 6 2440 Geel Belgique 0471.967.356					31/12/2021	EUR	496.937	-512.502
		2.470	37,50	0,00				
Proximus Luxembourg Infrastructure						EUR	0	0
Société anonyme Rue du Puits Romain 18 8070 Bertrange Luxembourg								
		1.200	100,00	0,00				
Proximus ADA Société anonyme Koning Albert II Laan 27 1030 Bruxelles 3 Belgique 0781.848.902		1.200	100,00	0,00		EUR	0	0
		100	100,00	0,00				
Doktr Société à responsabilité limitée Koning Albert II Laan 27			,,,,,,	3,22		EUR	0	0
1030 Bruxelles 3 Belgique 0787.949.212								
		799	79,90	0,00				

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	1.299.118	1.174.883
8686		
8687		
8688	1.299.118	1.174.883
8689		
8688 8689	1.299.118	1.174.883

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Frais à reporter - prestations

Charges financières à reporter

Produits acquis

Frais à reporter - coûts des ventes

Exercice
24.507.232
4.881.572
426.242
23.276.174

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital Catégories d'actions

Actions au porteur sans mention de valeur actions nominatives

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxx	1.000.000.000
(100)	1.000.000.000	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	420.011.222	141.974.350
	579.988.778	196.050.785
8702	XXXXXXXXXXXXX	196.050.785
8703	XXXXXXXXXXXXXX	141.974.350

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101) 8712	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Actions propres
Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Engagement d'émission d'actions
Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	46.246.940
8722	15.632.628
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
0/42	
8745	
8746	
8747	
8751	200.000.000

N° 0202	.239.951			C-cap 6.7.1
			Codes	Exercice
arts non rep	résentatives du capital			
Répartition	า			
Nombi	re de parts		8761	
Nombi	re de voix qui y sont attac	nées	8762	
Ventilation	par actionnaire			
Nombi	re de parts détenues par l	a société elle-même	8771	
Nombi	re de parts détenues par l	es filiales	8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice				

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

	Droits sociaux détenus				
DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes		Nombre de droits de vote			
morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Nature	Attachés à des titres	Non liés à des titres	%	
Belgische Staat FOD/SPF Etat belge Mobiliteit en Vervoer/ M					
Aarlenstraat 10					
1040 Bruxelles 4					
Belgique					
	Nominatif	180.887.569	0	53,51	
Proximus NV/SA van publiek recht/ de droit public					
Koning Albert-II laan 27					
1030 Bruxelles 3					
Belgique					
0202.239.951					
	Nominatif	14.790.000	0	4,38	
Proximus NV/SA van publiek recht/ de droit public					
Koning Albert-II laan 27					
1030 Bruxelles 3					
Belgique					
0202.239.951					
	Dématérialisée	842.628	0	0,25	
BlackRock Inc.					
East 52nd Street 55					
NY 1005 New York					
Etats-Unis d'Amérique					
	Dématérialisée	13.727.440	0	4,06	

Informations supplémentaires

La Société peut, dans les limites légales, acquérir ses propres actions et céder les actions ainsi acquises conformément aux dispositions du Code des Sociétés et des Associations. Le conseil d'administration est mandaté par l'article 13 des statuts d'acquérir le nombre maximal d'actions propres autorisé par la loi à un prix ne pouvant être supérieur de cinq pourcent au cours de clôture le plus élevé des trente jours de cotation précédant la transaction ni inférieur de plus de dix pourcent au cours de clôture le plus bas des trente jours de cotation précédant la transaction. Ce mandat est accordé pour une période de cinq ans à compter du vingt-et-un avril deux-mille-vingt-et-un.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Avantages sociaux pour le personnel et les pensionnes

Plans mise a disposition

Plans de depart anticipé

Litiges en suspens

Rentes d'accidents de travail

Autres

Exercice

334.411.358 11.388.888

103.809.387

23.871.055

26.270.690

4.796.962

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR	00000	27676765
DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à ulus d'un en éabéant deus l'annés		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	109.852.224
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	109.852.224
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	131.640.324
Fournisseurs	8871	131.640.324
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	241.492.548
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	1.143.864.484
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	1.109.018.342
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	34.846.142
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	210.601.459
Fournisseurs	8872	210.601.459
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.354.465.943
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	1.547.885.801
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	1.135.032.947
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	400.000.000
Autres emprunts	8853	12.852.854
Dettes commerciales	8863	446.845.519
Fournisseurs	8873	446.845.519
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	1.994.731.320
• •	Ш	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES					
Imp	npôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)				
	Dettes	fiscales échues			
	Dettes	fiscales non échues			
	Dettes	fiscales estimées			
Rén	nunéra	tions et charges sociales	(rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
	Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale				
	Autres	dettes salariales et sociales			

Codes	Exercice	
9072		
9073	141.176.610	
450	29.086.279	
9076		
9076		
9077	172.113.869	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Intérêts non échus sur emprunts

Droits facturés concernant des périodes ultérieures

Options à émettre

Exercice

25.281.638 49.558.392

1.302.556

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Produits fixes		2.285.231.509	2.284.954.947
Produits mobiles		1.459.863.770	1.450.974.127
Call Connect		25.132.868	20.601.631
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	1.397.501	90.528
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	9.300	9.549
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	9.064,8	9.292,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	13.453.032	14.063.141
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	605.371.275	570.683.115
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	148.272.786	139.570.607
Primes patronales pour assurances extralégales	622	50.796.747	52.241.143
Autres frais de personnel	623	26.547.513	31.168.294
Pensions de retraite et de survie	624	2.101	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110	3.666.539	3.272.201
Reprises		9111	4.047.713	3.584.047
Sur créances commerciales				
Actées		9112	1.631.930	6.567.610
Reprises		9113	17.181.210	10.660.907
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	12.675.184	19.418.971
Utilisations et reprises		9116	14.204.643	7.499.902
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	18.463.660	16.792.260
Autres		641/8	30.893.024	26.322.938
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de	e la société			
Nombre total à la date de clôture		9096	14	10
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	53,0	1,0
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	79.001	1.950
Frais pour la société		617	2.538.565	59.986

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	20.850	
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées Autres	754		
Bénéfices de change incl. Report/Deport		22.168.688	9.031.368
Plus-values sur réalisation d'action propres		887.735	1.956.952
Autres		287.047	500.341
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	124.252.050	
Reprises	6511		14.337.403
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Pertes de change incl. Report/Deport		21.897.129	8.394.098
Moins values sur réalisation d'action propres		3.027.606	1.230.888
Frais bancaires divers		1.964.215	1.723.547
Autres		596.330	1.311.235
Commissions-use of payment means		836.774	554.570
Règlement du contrat IRS			12.927.200

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	54.921.477	63.829.681
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	54.921.477	22.825.921
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		22.756.806
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels		7620	54.826.352	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630	95.125	69.115
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		41.003.760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		41.000.000
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		3.760
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	19.033.451	6.952.491
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)	17.815.338	6.692.483
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		450.000
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620	-47.912.176	-76.330.009
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7	65.727.514	82.572.492
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)	1.218.113	260.008
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	1.055.149	160.000
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631	162.964	100.008
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Participations du personnel dans le bénéfice

Changement dans les reserves taxables

Dépenses non admises

Diverse déductions/Exemptions d'impôts

Codes	Exercice
9134	118.784.226
9135	112.000.000
9136	
9137	6.784.226
9138	114.297
9139	114.297
9140	
	-23.376.928
	291.945.969
	170.477.808
	-432.510.250

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Reduction de valeur sur actions

Mouvement des provisions (-)

Exercice	
127.307.325	
59.454.071	

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Provisions Imposables

Créances douteuses

Excédents d'amortissement

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	8.489.368
9142	
	7.105.449
	2.258.947
	875.028
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent		
9145	292.819.412	289.422.457		
9146	712.376.752	716.494.236		
9147	177.554.237	168.716.220		
9148	44.747.143	46.520.392		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	105.863.703
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	105.863.703
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N° 0202.239.951

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS
DE LA SOCIÉTÉ S'ILS NE SONT PAS PORTÉS ALI BILAN

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Immobilisations Incorporelles	İ	15.076.642
Immobilisations corporelles		952.584.034
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	136.985.707
Devises vendues (à livrer)	9216	137.182.889

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

0202.239.951	l C-cap 6.14

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Dans le cadre de la politique de gestion des membres du personnel, Proximus a prévu un plan de pensions complémentaires sous la forme d'un plan " but à atteindre ", applicable à Proximus S.A. de droit public et certaines de ses filiales. Les employés de name affiliate font partie de ce plan de pension complémentaire.

Les droits des participants à ce plan sont reconnus au plus tôt à partir du 01.01.1997. Pour l'exécution des engagements et la gestion des actifs qui sont constitués, un Fonds de Pension a été constitué et reconnu par A.R. du 08.12.1998. En 2015 ce Fonds de Pension a adopté la dénomination "Fonds de Pension Proximus O.F.P" via la modification de ses statuts publiée dans les annexes du Moniteur belge du 09/06/2015.

Sur base d'un calcul actuariel par la méthode PUC (Projected Unit Credit), appuyé sur un taux d'intérêt nominal de 3,50 % et sur l'évolution prévue des rémunérations, l'engagement DBO (Defined Benefit Obligation) vis-à-vis des membres du personnel de Proximus S.A. de droit public s'élève à 653.357 KEUR au 31.12.2022.

L'engagement total de ce fonds (Proximus S.A. de droit public et quelques filiales) s'élève à 716.450KEUR au 31.12.2022. Le fonds est alimenté sur base du " periodic cost " annuel, également calculé par la méthode PUC. Au 31.12.2022 ce fonds gère un portefeuille d'investissements de 856.768KEUR.

Conformément à l'avis de la CNC 2018/15 émis le 20 juin 2018, en Belgian GAAP, la valorisation des engagements de pension doit être basée sur les salaires actuels sans tenir compte de leur évolution future. En outre, conformément à la législation belge, le portefeuille d'actifs détenu par le fonds de pension couvre largement les droits acquis calculés de façon prudente au 31/12/2022. De ce fait, il ne faut pas reconnaître de provision pour sous-financement dans les comptes annuels statutaires belges.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT L			

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

Exercice	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS A	À LA DATE DE
CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats	

N°	0202.239.951		C-cap 6.14
			Exercice
	GEMENTS D'ACHAT OU DE VEI NTE OU D'ACHAT	NTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS	
	ption de vente fait référence au di ne de ses filiales de vendre leurs	oit accordé par Proximus aux participations ne donnant pas le contrôle actions.	3.122.731
		'	
			Exercice
	RE, OBJECTIF COMMERCIAL E ITES AU BILAN	T CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON	
a mes		entages découlant de ces opérations soient significatifs et dans les ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la	
			Exercice
UTR	ES DROITS ET ENGAGEMENTS	HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	

APERÇU DES AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements:

Currency and Interest Rate Swaps (échange d'un taux d'intérêt fixe contre un variable)	10.882.069
Engagement de location de	
bâtiments	400.732.081
sites	85.122.429
équipement technique de réseau	10.868.352
véhicules	30.698.529

Garanties reçues :

pour couverture de Proximus S.A. de droit public

des banques (garanties bancaires)	24.157.235
pour couverture d'engagements de tiers vis-à-vis de Proximus S.A. de droit public	
des banques (garanties bancaires)	24.636.041
garanties reçues de tiers	5.000.000
comme dépôts à la Caisse des Dépôts et Consignation	1.506.165

Droits:

Droit de ligne de crédit long terme	700.000.000			
Droit de ligne de crédit court terme				
Droit de ligne de crédit chez Proximus Group Services S.A.	63.951.920			
Droit d' émission de "Commercial papers"	1.000.000.000			
Dont émis 478.000.000				
Droit d'émission d'Euro Medium Term Notes	3.500.000.000			
Dont émis 2.350.000.000				
Currency and Interest Rate Swaps (échange d'un taux d'intérêt fixe contre un variable)	10.882.069			

Certaines facilités de crédit sont conditionnelles au respect de certains ratio's d'endettement au niveau du groupe.

Proximus donne à certaines de ses filiales des « support letters » qui donnent l'assurance qu'elles peuvent satisfaire à leurs obligations financières.

Proximus a souvent, pour les lieux loués où elle installe des antennes pour son réseau, une obligation de rendre les lieux à la fin de la convention dans leur état original.

HCL:

En 2021, Proximus a conclu un partenariat avec HCL Technologies, en vertu duquel cette société assure l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de cloud privé de Proximus. Le partenariat prévoit une phase de transition, qui a débuté en octobre 2021 et s'est achevée en février 2022.

HCL et Proximus ont conclu un accord de financement d'actifs (montant nominal de 65 millions d'euros) pour l'infrastructure restant dans les centres de données de Proximus et sous le contrôle de Proximus, qui est comptabilisé dans le BEGAAP comme un Sale and lease back et pour lequel Proximus a une obligation de rachat. En plus de ce financement pour les actifs existants, le partenariat comprend un contrat de location pour le renouvellement de l'infrastructure (€17 millions à la fin de 2022).

Eventualités et engagements en relation avec les coentreprises et les entités fibreuses associées (Fiberklaar, Unifiber et Glasfaser Ostbelgien):

Imposés aux entités fibreuses

Après la période de déploiement, Fiberklaar et Unifiber sont tenues de respecter les ratios cibles dette nette/EBITDA définis dans leurs conventions d'actionnaires. Les liquidités disponibles doivent être utilisées pour atteindre ces objectifs en priorité avant toute distribution aux actionnaires.

- Imposé aux actionnaires des entités fibre
 - Proximus a l'obligation contractuelle de soutenir financièrement les entités Fiberklaar et Unifiber en acquérant un volume prédéfini de connexions en fibre optique pour les zones déjà déployées. Cela se fera par la migration complète de sa base de clients et la suppression progressive de son réseau en cuivre dans les quelques années suivant l'achèvement du déploiement de la fibre. Pour Glasfaser Ostbelgien, il n'y a pas de volume prédéfini, mais il y a toujours l'engagement de migration.
 - Lors de la survenance d'un "Flip Over Event" (tel que l'achèvement du déploiement du réseau sur un nombre ciblé de foyers, une date prédéfinie, etc.), les actionnaires des entités fédérales sont tenus de transférer le nombre minimum d'actions requises à Proximus afin que cette dernière obtienne le contrôle en ayant la majorité de l'actionnariat. Si nécessaire, et de la manière la plus limitée possible, des adaptations pourraient être apportées aux conventions d'actionnaires afin d'assurer le contrôle à Proximus après Flip Over. Le changement de contrôle le plus précoce devrait avoir lieu en 2028.
 - Au moment du Flip Over, Proximus a le droit d'acquérir le nombre d'actions nécessaires pour posséder au moins 50% plus une et jusqu'à 75% moins une des actions de Glasfaser Ostbelgien. Elle bénéficie également d'une option d'achat lui permettant d'étendre sa participation à 60 % des actions Fiberklaar Midco.
 - Fiberklaar et Unifiber maximiseront leur financement par la dette et les flux de trésorerie d'exploitation.
 Les actionnaires compléteront les besoins de financement restants par une injection de capital, au prorata de leur part.
 - Toutes les actions détenues par Midco Unifiber et Midco Fiberklaar dans Unifiber et Fiberklaar sont mises en gage auprès des banques dans le cadre des accords de financement obtenus par Unifiber et Fiberklaar.

Bâtiment:

Redéveloppement des Proximus Towers à Bruxelles Le 14 mars 2022, Proximus et Immobel ont conclu un accord contraignant concernant le redéveloppement du siège de Proximus à Bruxelles. Les travaux devraient commencer en 2024 et s'achever fin 2026. Le bâtiment rénové ne sera pas seulement utilisé par Proximus, mais aussi par d'autres entreprises et contiendra également des espaces résidentiels, des logements publics, des commerces, etc. Suite à l'accord, Proximus a acquis des droits et pris des engagements de cession d'immobilisations corporelles (fin 2023) pour un prix de vente de 143 millions d'euros, suivi dans ce cas d'un lease-back d'une partie du bâtiment rénové (à partir de 2027).

Droits d'utilisation du spectre :

En acquérant certains droits d'utilisation du spectre en 2022, Proximus s'engage à payer des frais annuels tels que présentés ci-dessous:

Bande de spectre	Existant/Nouveau	Quantité	Position	Durée	Date de début	Date de fin	Contribution unique (€ million)	Contribution annuelle obligation totale (€ million) (*)
800 MHz	Existant	2 x 10 MHz	801-811 / 842-852 MHz	20 années	30/11/2013	29/11/2033	120	28
2600 MHz	Existant	2 x 20 MHz	2500-2520 / 2620-2640 MHz	15 années	01/07/2012	30/06/2027	20	7
700 MHz	Nouveau	2 x 10 MHz	723-733/778-788 MHz	20 années	01/09/2022	31/08/2042	123	52
900 MHz	Nouveau	2 x 10 MHz	895-905/940-950 MHz	20 années	01/01/2023	31/12/2042	57	56
1800 MHz	Nouveau	2 x 25 MHz	1710-1735/1805-1830 MHz	20 années	01/01/2023	31/12/2042	110	77
2100 MHz	Nouveau	2 x 25 MHz	1920-1945/2110-2135 MHz	20 années	01/01/2023	31/12/2042	145	77
1400 MHz	Nouveau	1 x 45 MHz	1472-1517 MHz	20 années	01/07/2023	30/06/2043	109	65
3500 MHz	Nouveau	1 x 100 MHz	3700-3800 MHz	Jusqu'au 6 mai 2040	01/09/2022	06/05/2040	56	24
Au 31 décembre 202	2						740	385
(*) le montant préser	nté n'est pas actualisé et ir	nclut un effet d'inflatio	n estimé					

Proximus a obtenu une licence sur certaines bandes de fréquences pour une contrepartie composée d'une "redevance unique" et de "redevances annuelles". La "redevance unique" peut être payée en un seul versement ou en plusieurs versements annuels. La "redevance annuelle" est une redevance de disponibilité du spectre et est due indépendamment de l'utilisation ou non du spectre et est soumise à un ajustement annuel d'indexation.

Taxe sur les pylônes

En 2020, il y a eu des évolutions positives et négatives dans la jurisprudence qui ont abouti à une révision des provisions avec un impact net limité. En 2021 et 2022, il n'y a pas de modifications fondamentales dans la jurisprudence. La position reprise dans ces comptes reflète la meilleure estimation du management sur le résultat final probable.

Mécanisme de compensation pour pensionnées statutaires

Le 31 décembre 2003, Proximus a transféré à l'Etat Belge son obligation juridique de pension pour ses employés statutaires et leurs survivants, en échange d'un paiement de EUR 5 milliards à l'État Belge. Le transfert de la responsabilité de la pension légale à l'État Belge en 2003, s'est accompagné d'une hausse de la cotisation patronale de sécurité sociale pour les fonctionnaires, applicable à partir de 2004 et inclus un mécanisme de compensation annuelle, si dans le futur, il y a des augmentations ou des diminutions dans les obligations de l'Etat Belge à la suite de mesures prises par Proximus. À la suite d'un changement de loi (Loi Programme du 25 décembre 2017), à partir de 2018, il n'y a plus d'obligation de compensation pour l'Etat belge.

UNITE T.V.A.

La société est membre d'une unité TVA., dénommée 'Proximus VAT Group', établie le 1er octobre 2010, sous le numéro de TVA BE0829.001.392. Tous les membres de l'unité TVA sont solidairement tenus vis-à-vis de l'Etat du paiement de la TVA, des intérêts, des amendes et des frais exigibles du fait des opérations des membres de l'unité TVA. Au 31/122022, les membres du Groupe TVA de Proximus sont : Proximus S.A. de droit public, Proximus ICT S.A., ConnectImmo S.A., Be-Mobile S.A., Proximus ICT Expert Community SRL (fusionné avec ClearMedia N.V. le 31/01/2022), ClearMedia S.A., Scarlet Belgium (fusionné avec Proximus S.A. de droit public le 30/09/2022), Davinsi Labs, Proximus Luxembourg Technology Services, Codit, Codit Holding, Codit Managed Services, Mobile Vikings, Proximus ADA (depuis le 01/06/2022), Telesign Belgium (depuis le 01/06/2022) et DOKTR (depuis le 01/09/2022).

Plaintes et procédures judiciaires

Nos règlements et procédures sont établis en vue de garantir la conformité avec les lois applicables, les obligations en matière de comptabilité et de rapportage, les règlementations et prescriptions fiscales, y compris celles imposées par les pays étrangers, l'UE, ainsi qu'avec les lois sociales.

La complexité de l'environnement juridique et régulatoire dans lequel nous opérons ainsi que les coûts de conformité augmentent tous les deux en raison de l'augmentation des obligations. De plus, des lois étrangères et supranationales peuvent parfois entrer en conflit avec les lois nationales. Le défaut de conformité à ces multiples lois, obligations régulatoires et règlementations de même que les modifications de celles-ci ou de la manière dont elles sont interprétées ou mises en œuvre, peut avoir des conséquences dommageables en termes de réputation, responsabilité, amendes et pénalités, augmentation de la charge fiscale ou encore du coût de mise en conformité régulatoire et partant, influencer les états financiers.

Le secteur des télécommunications et des entreprises de services connexes se caractérise par l'existence d'un grand nombre de brevets et de marques. Les litiges fondés sur des allégations de violation de brevet ou autres violations des droits de propriété intellectuelle sont habituels. En raison de l'augmentation du nombre de nouveaux venus sur le marché et du chevauchement croissant des fonctions des produits, la probabilité de plainte pour violation des droits de propriété intellectuelle contre Proximus s'accroît.

Proximus est actuellement impliqué dans divers litiges et procédures judiciaires, y compris celles pour lesquelles des provisions ont été constituées et celles qui sont décrites ci-dessous, pour lesquelles des provisions n'ont pas été constituées ou pour une partie limitée seulement et ce dans les différents pays où elle exerce ses activités. Ces procédures comprennent également les recours intentés devant l'Institut Belge des Services postaux et des Télécommunications ("IBPT") et les recours intentés contre des décisions de l'IBPT d'une part ainsi que les procédures à l'encontre des administrations fiscales belges.

1. Dossiers liés à l'accès à la large bande/diffusion

Du 12 au 14 octobre 2010, la direction belge générale de la concurrence a procédé à une perquisition dans les bureaux de Proximus à Bruxelles. Cette enquête concerne des accusations de Mobistar et KPN à propos des services DSL de gros dans lesquels Proximus aurait conduit des pratiques d'obstruction. Cette mesure est sans préjudice du résultat final à l'issue de l'enquête complète. A la suite de cette perquisition, la direction générale de la concurrence devra examiner tous les éléments pertinents de l'affaire. En définitive, il reviendra à l'Auditorat de proposer une décision en vue de son adoption par le Conseil de la Concurrence. Tout au long de cette procédure, Proximus sera en mesure de faire entendre son point de vue. (Cette procédure peut durer plusieurs années).

Au cours de la perquisition d'octobre 2010, un grand nombre de documents ont été saisis (documents électroniques comme la copie complète de « mail box » et d'archives et autres fichiers). Proximus et l'Auditeur ont échangé largement leurs points de vue respectifs sur la façon de traiter les données saisies. Proximus souhaitait assurer que le « legal privilege » (LPP) des avocats et la confidentialité des avis des juristes d'entreprise soient garantis. De plus, Proximus cherchait à éviter que les autorités de concurrence accèdent à des données sensibles qui étaient en dehors de l'objet de l'enquête. N'ayant pu convaincre l'Auditeur de sa position, Proximus a entamé deux procédures : une devant la Cour d'Appel de Bruxelles et une autre devant le Président du Conseil de la Concurrence visant à suspendre la communication à l'équipe d'enquête des données « LPP » et des données hors sujet. Le 5 mars 2013, la Cour d'Appel a rendu une décision favorable dans le cadre du recours introduit au cours de duquel elle a statué que les enquêteurs n'ont pas le pouvoir de saisir les documents contenant des avis des juristes d'entreprise et les documents hors objet de l'enquête et que ces documents doivent être écartés ou détruits. Il faut noter que cette décision est relative à la procédure et ne porte pas sur le fond de l'affaire.

Le 14 octobre 2013, l'autorité de concurrence a introduit un pourvoi en cassation contre cette décision. Proximus s'est jointe à la procédure en cassation. Finalement, le 22 janvier 2015, La Cour de Cassation a décidé de confirmer l'arrêt du 5 mars 2013, à l'exception d'une restriction relative aux documents plus anciens, qui a été annulée. Il appartient à la Cour d'appel de prendre une nouvelle décision concernant cette dernière restriction.

En mars 2014, KPN a retiré sa plainte, Mobistar reste le seul plaignant.

2. Dossiers liés aux tarifs on-net mobiles

Dans la procédure, faisant suite à une plainte introduite par KPN Group Belgium en 2005 auprès du Conseil belge de la concurrence, ce dernier a confirmé le 26 mai 2009 une des cinq accusations d'abus de position dominante avancées par l'Auditorat le 22 avril 2008, à savoir la pratique, dans les années 2004 et 2005, d'un "ciseau tarifaire" sur le marché professionnel. Le Conseil belge de la concurrence a considéré que les tarifs des appels entre clients de Proximus ("tarifs on-net") étaient inférieurs à ceux facturés par Proximus aux concurrents pour la terminaison d'un appel de leurs réseaux sur le réseau de Proximus (= tarifs de terminaison), majorés d'un certain nombre de coûts jugés pertinents. Toutes les autres accusations de l'Auditorat ont été rejetées. Le Conseil de la concurrence a également infligé une amende de 66,3 millions EUR à Proximus (anciennement Belgacom Mobile) pour abus de position dominante sur le marché pendant les années 2004 et 2005. Proximus a été contraint de payer cette amende avant le 30 juin 2009 et a comptabilisé cette dépense (nette de provisions existantes) comme charge dans le compte de résultats du deuxième trimestre de 2009.

Proximus a introduit un recours contre la décision du Conseil de la concurrence auprès de la Cour d'appel de Bruxelles, et dispose d'arguments à l'encontre d'un grand nombre d'éléments repris dans le jugement, entre autres le fait que l'impact sur le marché n'a pas été examiné. KPN Group Belgium et Mobistar ont également introduit un recours contre cette même décision.

Suite à l'accord de transactionnel du 21 octobre 2015, les appels de Base et Mobistar contre les décisions de l'autorité belge de concurrence ont été retirés. Proximus poursuit cependant la procédure en appel contre cette décision.

Dans son arrêt intermédiaire du 7 octobre 2020, la Cour d'Appel de Bruxelles a annulé partiellement la décision du 26 mai 2009 du Conseil de la Concurrence, se basant sur le raisonnement que (i) l'Autorité belge de la concurrence ne pouvait pas constater l'existence d'un abus de position dominante en 2004 sur la base des documents saisis lors de la perquisition illégale, alors que (ii) les documents saisis lors de la perquisition illégale n'étaient pas indispensables pour prouver l'existence d'un abus en2005. En conséquence, la Cour a décidé que la procédure devait se poursuivre uniquement pour la dernière période (tant pour les autres arguments de procédure que sur le fond). Proximus a lancé un « pourvoi en cassation » contre l'arrêt dans la mesure où, selon Proximus, la décision n'aurait pas dû être annulée partiellement (2004), mais bien totalement (2004 et 2005), précisément à cause de l'illégalité de la perquisition.

Ce « pourvoi en cassation » a été rejeté le 12 janvier 2023, ce qui veut dire que la procédure devant la Cour d'Appel de Bruxelles se poursuit.

En octobre 2009, sept parties (Telenet, KPN Group Belgium (anciennement Base), KPN Belgium Business (Tele 2 Belgium), KPN BV (Sympac), BT, Verizon, Colt Telecom) ont assigné Belgacom Mobile (aujourd'hui Proximus et désigné ci-dessous comme Proximus) devant le Tribunal de commerce de Bruxelles en formulant des griefs similaires à ceux de l'affaire mentionnée ci-dessus (en ce compris le fait que les tarifs Proximus à Proximus constitueraient un abus de la prétendue position dominante de Proximus sur le marché belge), mais se référant à des périodes différentes selon les plaignants, en particulier de 1999 à ce jour (avec une demande de 1 EUR à titre provisionnel et de la désignation d'un expert pour évaluer précisément le dommage). En novembre 2009, Mobistar a introduit une demande similaire pour la période postérieure à 2004.

Suite aux accords conclus avec Telenet, KPN, BASE Company et Orange, les seuls plaignants restants sont BT, Verizon et Colt Telecom.

3. Dossier MWingz - partage de réseau d'accès radio mobile

Le 22 novembre 2019, Orange Belgium et Proximus ont conclu un accord de partage de leurs réseaux d'accès radio (RAN). Telenet, qui conteste l'accord, a introduit une plainte auprès de l'Autorité belge de la concurrence, assortie d'une demande de mesures provisoires. Le 8 janvier 2020, l'Autorité belge de la concurrence, tout en reconnaissant les avantages de l'accord, a décidé de susprencre l'accord pendant 2 mois, laissant le temps à Orange Belgium et Proximus d'avoir des discussions avec le régulateur des télécommunications. Pendant celles-ci, plusieurs actions de préparation restaient possibles. En l'absence de nouvelle initiative des enquêteurs de l'Autorité belge de la concurrence, la suspension a pris fin après 2 mois, permettant à Proximus de mettre en œuvre pleinement l'accord de partage de son réseau d'accès radio (RAN). Après une enquête qui a duré presque 3 ans, les enquêteurs de l'Autorité belge de la Concurrence ont décidé de rejeter la plainte de Telenet inconditionnellement et de mettre un terme à la procédure.

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			,
Immobilisations financières	(280/1)	1.936.416.980	1.695.274.928
Participations	(280)	1.936.416.980	1.695.274.928
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	59.312.495	145.618.969
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	59.312.495	145.618.969
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	870.846.869	825.579.130
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	870.846.869	825.579.130
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	105.863.703	76.470.650
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	340.472.000	220.000.000
Produits des actifs circulants	9431	1.663.672	1.385.522
Autres produits financiers	9441	2.614.150	1.424.558
Charges des dettes	9461	1.263.230	532.686
Autres charges financières	9471	8.369.652	3.950.087
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

Ν°	0202.239.951		C-ca	p 6.15	
----	--------------	--	------	--------	--

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

,	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253	76.227.688	47.362.837
Participations	9263	76.227.688	47.362.837
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293	1.977.993	61.288
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313	1.977.993	61.288
Dettes	9353	300.328	72.600
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373	300.328	72.600
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

Informations supplémentaires

Proximus SA de droit public fournit des services de télécommunications à l'État belge, à différentes administrations de l'État belge et à diverses entreprises contrôlées par l'Etat. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations et à ces diverses entreprises contrôlées par l'Etat ne représentent pas une composante significative des revenus nets de Proximus SA de droit public.

Proximus SA a des transactions avec Belgacom International Carrier Services SA pour les services de télécommunications "inbound" et "outbound". Les contrats sous-jacents sont approuvés par le management en tenant compte des références en vigueur sur le marché.

Concernant les transactions avec les membres des organes dirigeants, de supervision ou directeurs, référence est faite à la section "déclaration de gouvernance d'entreprise" dans le rapport de gestion et au rapport de rémunérations où les rémunérations des membres du Conseil d'Administration et des membres du Comité Exécutif sont détaillées.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503 9504	2.186.452

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	377.090
95061	27.023
95062 95063	135.226
95081	
95082	
95083	89.089

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	0202.239.951		C-ca	p 6.17	
----	--------------	--	------	--------	--

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

				Exercice		Exercice précédent	
Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
1 IRCS	Devise et intérëts	Couverture	10.882.069	0	1.589.370	0	3.370.294
Swap de taux d'intérêt	taux d'intérêt	Couverture	600.000.000	0	107.321.827	0	0
Swap de taux d'intérêt	taux d'intérêt	Couverture	500.000.000	0	81.860.777	0	0
Swap de taux d'intérêt	taux d'intérêt	Couverture	500.000.000	0	15.541.888	0	0
Contrat d'achat à terme devises	Devise	Couverture	9.084.906	0	706.065	0	-290.867

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À	UN MONTANT
SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR	

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

ſ	
Valeur comptable	Juste valeur

N°	0202.239.951		C-cap 6.18.1
----	--------------	--	--------------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financièreconsolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du-Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

Biffer la mention inutile.

^{*} Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N° 0202.239.951

C-cap 6.18.2

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	1.184.684
95071 95072	107.776
95073	135.226
9509	1.303.048
95091 95092	694.562
95093	89.089

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont conformes aux dispositions de l'A.R. du 29 avril 2019 livre 3 exécution de la loi sur les sociétés et les associations et de l'A.R. du 30 janvier 2001 modifié par l'A.R. du 18 déc. 2015.

Celles-ci ont été approuvées et adaptées par le Conseil d'Administration lors des séances du 27.05.1993, du 04.12.1997, du 22.10.1998, du 28.10.1999, du 26.10.2000, du 25.04.2002, du 23.10.2003, du 13.12.2004, du 18.12.2008, du 24.02.2011, du 01.03.2012, du 27.02.2014 et du 28.02.2019.

En 2022, les règles d'évaluation ont été mises à jour en ce qui concerne les droits de retransmission d'événements sportifs multi-saisonniers (voir sous la rubrique immobilisations incorporelles).

BILAN

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'émission d'emprunts sont intégralement à charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais d'établissement importants peuvent être activés et amortis sur 5 ans. Les acquisitions de l'année sont amorties pro rata temporis.

Les frais de restructuration sont imputés à l'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition c.-à-d. le prix d'achat, le coût de revient ou la valeur d'apport. Les frais généraux ne sont pas inclus.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont pas amorties. Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties selon le plan suivant qui est établi sur base de critères économiques :

- Goodwill: sur la durée d'utilisation, si celui-ci ne peut être estimée de manière fiable entre 5 et 10 ans
- Software: 5 ans ou la durée de la licence si elle est inférieure à 5 ans
- Licences de réseau: sur la période de la licence
- Droits d'utilisation, droit d'émission et du football : sur la période du contrat
- Base de données clients et marques: 3 à 10 ans

Les acquisitions de l'année sont amorties pro rata temporis.

Le goodwill généré par la fusion de début 2010 est amorti sur 15 ans. Cette période d'amortissement est justifiée par la durabilité de la rentabilité attendue de l'ensemble des entreprises fusionnées.

Le goodwill résultant de la fusion de Wireless Technology en 2016 est amorti sur une période de 10 ans. Cette durée d'amortissement reflète la durée d'utilité sur laquelle il est attendu que les avantages économiques de l'actif dans la réorganisation de l'entreprise seront consommés par Proximus.

Le goodwill résultant de la fusion de Scarlet est amorti sur 3 ans.

Changement de méthode comptable

En 2022, la politique comptable concernant la comptabilisation des droits de diffusion de football et de tous les droits de diffusion de sports multi-saisonniers a été mise à jour pour mieux refléter le fait que ces contrats fournissent des droits et obligations à long terme à Proximus. La politique mise à jour prévoit de capitaliser les droits de diffusion de football et tous les droits de diffusion de sports multi-saisonniers, pour la durée totale du contrat, ainsi que la reconnaissance de la dette correspondante (pour la durée totale du contrat) au début de la première saison. Dans la méthode comptable précédente, ces droits et le passif correspondant étaient comptabilisés par saison, au début de chaque saison, les saisons restantes étant comptabilisées dans le chapitre F-Cap 6.14 (Droits et engagements non reflétés dans le bilan). Cette mise à jour n'a pas d'impact sur le chapitre 4 (Compte de résultat).

2021 comparable figures with 2022 here below	31/12/2021	31/12/2021 Comparable 2022
Intangible assets	1,830,972	1,968,972
Trade debts more than one year	84,003	191,603
Current portion of long-term liabilities within one year	129,334	159,734

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, c.-à-d. le prix d'achat, le coût de revient ou la valeur d'apport. Les frais généraux ne sont pas incorporés.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont pas amorties. Ces immobilisations ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les immobilisations corporelles ayant une durée de vie utile limitée sont amorties selon la méthode linéaire (sauf pour les immobilisations corporelles acquis en 2018 et 2019).

Les immobilisations corporelles acquises en 2018 et 2019 sont amorties selon la méthode dégressive annuelle en utilisant le double du taux de l'amortissement linéaire avec un maximum de 40% de la valeur d'achat initiale.

Lors de la détermination du montant amortissable, il est tenu compte d'une valeur résiduelle si celle-ci peut être déterminée de manière précise, qu'elle est significative et que la réalisation est suffisamment certaine.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le plan suivant qui est établi sur base de critères économiques:

Towning of history	Durée de vie (en année)
Terrains et bâtiments - Terrains	illimitée
- Bâtiments et équipements des bâtiments	22 - 33
 Aménagements dans les bâtiments 	3 - 10
 Améliorations dans les bâtiments loués 	3 - 10
Equipement technique et de réseau	
- Câbles et tubes	15 – 20
- Centraux	8 – 10
 Equipements de transmission 	6 – 8
- Réseau d'accès radio	6 – 7
- Sites mobiles et équipements de l'aménagement des sites	5 – 10
- Equipements installés chez les clients	2 – 8
- Equipements de réseau data et autres équipements de réseau	2 – 15
Mobilier et véhicules	
 Mobilier et matériel de bureau 	3 – 10
- Véhicules	3 – 10

Les actifs immobilisés en location-financement et droits similaires sont amortis suivant la durée de vie du bien immobilier comme mentionné au contrat.

Les immobilisations en cours et acomptes versés sont amortis sur la même durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les immobilisations corporelles qui sont mises hors service sont évaluées à la valeur nette comptable ou à la valeur de réalisation attendue si elle est inférieure. Elles ne sont plus amorties.

Les acquisitions de l'année sont amorties pro rata temporis.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et les actions sont évaluées à la valeur d'acquisition, c.-à-d. le prix d'achat ou la valeur d'apport. Seuls les coûts d'achats accessoires importants sont activés.

Des réductions de valeur sont actées si une moins-value ou une dépréciation durable est constatée, justifiée par la situation, la rentabilité ou des perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues, en tenant compte de l'avis CNC 126-8.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est actée lorsqu'à la date d'échéance le paiement est devenu partiellement ou complètement incertain.

CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances exprimées en valeurs étrangères sont converties en EUR au cours en vigueur à la date de la comptabilisation de la livraison. Les créances en valeurs étrangères sont réévaluées au cours de clôture.

Une réduction de valeur est actée sur la valeur nominale lorsqu'à la date d'échéance, le paiement est partiellement ou complètement incertain.

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les stocks d'approvisionnements et de marchandises sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Lors de l'établissement de l'inventaire annuel, la méthode du Prix Moyen Pondéré est utilisée pour évaluer les différentes subdivisions de cette rubrique.

Des réductions de valeurs sont actées si la valeur de vente ou de marché est inférieure à la valeur d'acquisition ou pour tenir compte des risques inhérents à la nature des produits.

Les commandes en cours d'exécution et les encours de fabrication sont évalués au coût de revient ou à la valeur du marché (si celle-ci est inférieure au coût de revient).

Les projets de l'activité ICT (commandes en cours d'exécution) sont pris en résultat en fonction de leur pourcentage d'avancement.

CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées sur la valeur nominale lorsqu'à la date d'échéance, le remboursement est partiellement ou complètement incertain.

Les créances en valeurs étrangères sont converties en EUR au cours en vigueur à la date de la comptabilisation de la livraison et sont réévaluées au cours de clôture.

PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les placements de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale lorsqu'il s'agit d'avoirs auprès d'institutions financières, et à leur valeur d'acquisition, prix d'acquisition sans frais complémentaires, dans les autres cas.

Des réductions de valeur sont actées sur la valeur nominale ou sur la valeur d'acquisition, lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture du bilan est inférieure à la valeur actée auparavant.

Pour la détermination de la valeur de réalisation des actions propres il est d'une part tenu compte du prix de marché à la date de l'exercice et d'autre part du prix d'exécution des options pour lesquelles ces actions sont tenues.

Les placements de trésorerie en valeurs étrangères sont convertis, en fin d'exercice, en EUR au cours en vigueur à la clôture du bilan.

VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont évaluées à la valeur nominale. Une réduction de valeur est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale actée auparavant. Les valeurs disponibles en valeurs étrangères sont réévaluées en EUR au cours officiel à la clôture du bilan.

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

A la clôture du bilan, il est établi un inventaire de tous les risques prévisibles et pertes probables qui ont leur origine dans le courant de l'exercice ou pendant les exercices précédents. Une provision est constituée sur base d'une estimation fiable du risque au moment de l'établissement des comptes. Elle représente la meilleure estimation des charges qui sont considérées comme probables ou, dans le cas d'une obligation, la meilleure estimation du montant nécessaire pour l'honorer à la date de clôture du bilan.

Dans le cadre des plans de départ, des provisions sont constituées dès approbation en commission paritaire. Elles représentent la valeur actuelle des avantages accordés durant la période d'inactivité tant pour les bénéficiaires actuels que futurs.

Dans le cadre des avantages postérieurs à l'emploi, une provision est constituée aussi bien pour les bénéficiaires actuels que pour les futurs. Pour les bénéficiaires actuels la provision est déterminée comme une valeur actuelle de l'obligation en vertu des avantages accordés. Pour les bénéficiaires futurs cette provision est constituée au fur et à mesure en fonction des années de service presté afin qu'au moment de la mise à la pension, la provision atteigne aussi la valeur actuelle des obligations en vertu des avantages accordés.

La provision pour sinistres à régler aux tiers concernant les véhicules, qui est constituée par la société comme « propre assureur », est valorisée via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2014 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément aux articles 3:54 de l'A.R. du 29 avril 2019.

DETTES A PLUS D'UN AN ET DETTES A UN AN AU PLUS

Les dettes sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

Les dettes en devises étrangères sont converties en EUR comme suit :

- les emprunts en devises au cours en vigueur à l'instant où l'emprunt est contracté ;
- les dettes commerciales au cours en vigueur à la date de la comptabilisation de la réception du bien ou service.

Les dettes commerciales et les dettes financières non couvertes pour risque de change libellées en devises étrangères sont réévaluées au taux de clôture.

ECARTS DE CONVERSION

Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation sont repris au compte de résultats.

COMPTE DE RESULTATS

Les postes du compte de résultats sont évalués à leur valeur nominale. Les productions immobilisées sont comptabilisées au coût de revient sans incorporation de frais indirects.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits sont enregistrés sur la période à laquelle ils se rapportent, indépendamment de leur encaissement. Le chiffre d'affaires tient compte des remises commerciales et de celles liées aux volumes.

Les flux de revenus spécifiques et leurs critères de comptabilisation sont les suivants :

- Les revenus générés par le trafic de téléphonie fixe, mobile et de carrier sont comptabilisés sur la base de leur utilisation;
- Les revenus générés par les frais de raccordement et d'installation sont comptabilisés parmi les revenus au moment du raccordement ou de l'installation;
- Les revenus issus de la vente d'équipements de communication sont comptabilisés dès la livraison au distributeur externe ou dès la fourniture par une boutique propre de Proximus au client final;
- Les revenus relatifs aux redevances de location mensuelles, à l'abonnement mensuel et aux droits d'accès, dans le cadre des revenus de téléphonie fixe, mobile, internet et télévision digitale sont comptabilisés en résultat sur base de la période de fourniture des services;
- Les revenus "prepaid", comme les revenus issus des cartes prépayées de téléphonie fixe et mobile, sont reportés et comptabilisés en résultat sur la base de l'utilisation des cartes;
- Les revenus de maintenance sont pris en compte de résultats pro rata temporis, tout au long de la période de maintenance
- Les revenus de l'activité ICT liés aux projets sont pris en compte de résultats en fonction de leur pourcentage d'avancement (stade d'achèvement).

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés, en annexe, par catégorie, à la valeur nominale de l'engagement qui figure au contrat ou, à défaut de celui-ci, à leur valeur estimée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

AFFECTATION DU BENEFICE ET EVOLUTION DES RESERVES

En 2022, le bénéfice de l'exercice à affecter se chiffre à 352.981.697 EUR.

• 5 % de ce bénéfice net est à affecter à la réserve légale. Etant donné que cette obligation n'est plus d'application lorsque la réserve légale a atteint 10% du capital, limite atteinte entre temps, il n'y a pas d'affectation à la réserve légale.

Il y a un bénéfice reporté des exercices précédents de 253.549.223 EUR.

Le bénéfice à affecter s'élève alors à 606.530.920 EUR. L'affection suivante sera proposée à l'Assemblée Générale d'avril 2023

- 121.328.752 EUR affectation net sur les capitaux propres (réserves), détaillé comme suite:
 - 122.252.263 prélèvement sur les réserves disponibles;
 - 832.442 EUR prélèvement sur les réserves principalement dans le cadre des exercices d'options sur actions;
 - 703.581 EUR affectation aux réserves disponibles;
 - 1.052.373 EUR affectation aux autres réserves (indisponibles) pour la rémunération des actions propres.
- 387.008.570 EUR la rémunération du capital (dividendes brutes) comme décidé par l'Assemblée Générale. Ce montant peut être détaillé comme suit :
 - 161.204.953 EUR a été versé le 09 décembre 2022 comme dividende intérimaire;
 - 128.862 EUR a été versé en 2022, principalement dans le cadre des exercices d'options sur actions;
 - 225.674.755 EUR, le montant restant qui sera versé en avril 2023.
- 23.390.219 EUR à distribuer au personnel en exécution de l'article 43 des statuts (5% du bénéfice de l'exercice avant impôts).
- Le bénéfice à reporter qui en résulte se chiffre à 317.460.884 EUR.

ETAT RECAPITULATIF des comptes relatifs aux TACHES DE SERVICE PUBLIC (obligation imposée par l'art. 27 de la loi du 21.03.1991)

L'article 155 de la loi du 13 juin 2005 concernant la communication électronique a annulé le chapitre V de la loi du 21 mars 1991, qui traitait du service de télécommunication public (plus précisément des tâches du service public) et l'a remplacé par les dispositions du chapitre I, qui traite du service universel (art. 68 à 104 y compris), du titre IV de la nouvelle loi. Cependant l'article 86ter de la loi du 21 mars 1991 a été maintenu et a été repris tel quel sous le chapitre II – Services supplémentaires du titre IV de la loi du 13 juin 2005 (art. 105 à 107 y compris). Les chiffres ci-dessous contiennent les missions d'intérêt général comme définies dans les articles de la loi et dans article 4 du contrat de gestion.

1. Ventes et prestations	0,00	EUR
2. Coûts des ventes et des prestations	282.522,55	EUR
Résultat d'exploitation (perte)	(282.522,55)	EUR

Les calculs sont faits sur base d'un modèle de coûts développé par Proximus S.A. de droit public pour les produits qui répondent aux exigences du contrat de gestion, basé sur des critères relatifs à l'économie de l'entreprise en tenant compte de la durée de vie escomptée des produits.

SUBSIDE EN CAPITAL

En 2022, Proximus a été attribué de subside en capital de pouvoirs ou institutions publics pour un montant 1.009.118 EUR.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	8.299,7	5.913,5	2.386,2
Temps partiel	1002	1.011,0	456,1	554,9
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	9.064,8	6.264,7	2.800,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	12.394.418	8.994.084	3.400.334
Temps partiel	1012	1.058.614	488.952	569.662
Total	1013	13.453.032	9.483.036	3.969.996
Frais de personnel				
Temps plein	1021	787.187.135	571.609.620	215.577.515
Temps partiel	1022	67.190.817	31.074.834	36.115.983
Total	1023	854.377.952	602.684.453	251.693.498
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	11.462.217	8.085.532	3.376.685

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	9.292,3	6.434,1	2.858,2
1013	14.063.141	9.924.124	4.139.017
1023	818.378.385	580.908.797	237.469.588
1033	12.037.393	8.544.492	3.492.901

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				рісіі
Nombre de travailleurs	105	8.321	979	9.062,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	8.191	979	8.932,6
Contrat à durée déterminée	111	128		128,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	2		2,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	5.908	428	6.237,9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1.606	220	1.775,1
de niveau supérieur non universitaire	1202	1.337	99	1.412,7
de niveau universitaire	1203	2.965	109	3.050,1
Femmes	121	2.413	551	2.824,7
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	553	282	759,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	564	156	681,5
de niveau universitaire	1213	1.296	113	1.384,2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	166		166,0
Employés	134	8.147	979	8.888,6
Ouvriers	132			
Autres	133	8		8,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées Nombre d'heures effectivement prestées Frais pour la société

Codes	1. Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de la société
150	53,0	
151	79.001	
152	2.538.565	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
205	457	17	470,3
210	328	17	341,3
211	129		129,0
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Par motif de fin de contrat

Contrat de remplacement

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

fini	

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
305	593	128	682,5
310	431	111	517,1
311	162	17	165,4
312			
313			
340	138	88	206,3
341			
342	51	2	52,3
343	404	38	423,9
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801	6.059	5811	2.774
Nombre d'heures de formation suivies	5802	176.496	5812	69.923
Coût net pour la société	5803	16.436.100	5813	6.511.600
dont coût brut directement lié aux formations	58031	16.222.600	58131	6.427.000
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	213.500	58132	84.600
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur Nombre de travailleurs concernés	5821	5.012	5831	2.254
Nombre d'heures de formation suivies	5822	92.558	5832	25.378
Coût net pour la société Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur Nombre de travailleurs concernés Nombre d'heures de formation suivies	5823 5841 5842	8.507.500	5833 5851 5852	2.332.600
Coût net pour la société	5843		5853	

BILAN SOCIAL

Commentaires sur les codes 109, 110, 209, 210, 309 et 310

Ces codes peuvent être divisés en deux parties : a. personnel statutaire

b. personnel contractuel

Code	109	&	110	:
------	-----	---	-----	---

	Codes	1. Temps plein	2.Temps partiel	3.Total en équivalents temps plein
Personnel statutaire	code 109	1.421	315	1.658,3
Personnel contractuel	code 110	6.770	664	7.274,3
Code 209 & 210 :	Codes	1. Temps plein	2.Temps partiel	3.Total en équivalents temps plein
Personnel statutaire	code 209	0	0	0,0
Personnel contractuel	code 210	328	17	341,3
Code 309 & 310 :	Codes	1. Temps plein	2.Temps partiel	3.Total en équivalents temps plein
Personnel statutaire	code 309	128	81	191
Personnel contractuel	code 310	303	30	326,1

Numéros des comités paritaires dont dépend l'entreprise :

Proximus SA de droit public a son propre Comité Paritaire National.

Code 1023

Le code 1023 du bilan social reprend les coûts du personnel relatifs aux membres du personnel pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA, plus précisément :

- les frais repris à la rubrique 62 à l'exception de ceux attribués aux pensionnés
- la part du bénéfice qui, sur base légale et statutaire, est allouée au personnel via l'affectation du résultat.

Comme en 2021, le split hommes /femmes du code 1023 pour l'année 2022, a été établi principalement sur base d'un inventaire complet et d'une répartition hommes/femmes des données salariales provenant du calcul de la paie de l'année 2022.

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2022, Proximus a reçu des subventions pour la formation des travailleurs pour un montant de 105.767,29 EUR dans le cadre des congés-éducation payés relatifs à l'année 2020-2021.